

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizer Archiv für Heraldik = Archivio araldico svizzero : Archivum heraldicum

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 127 (2013)

Heft: 2

Artikel: Les vitraux offerts à Fribourg à l'occasion du 500e anniversaire de son entrée dans la Confédération suisse (1481-1981)

Autor: Zwick, Pierre

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-746839>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les vitraux offerts à Fribourg à l'occasion du 500^e anniversaire de son entrée dans la Confédération suisse (1481–1981)

PIERRE ZWICK

La Suisse est l'aboutissement d'une longue démarche d'intégration de communautés fort diverses - collectivités des vallées alpines, villes affranchies par leur souverain, territoires administrés en bailliages et autres pays alliés - qui s'est déroulée sur près de sept siècles, entre 1291 et 1979. Par adhésions volontaires, conquêtes et partitions, l'Etat fédéral regroupe aujourd'hui 26 cantons souverains en politique intérieure.

Les armoiries des treize premiers cantons sont d'une grande simplicité et d'une remarquable distinction. Elles procèdent des bannières militaires portées sur les champs de bataille des XV^e et XVI^e siècles ou des sceaux connus dès le XIII^e siècle. À l'exception de Genève, du Valais et des Grisons, qui ont conservé pour l'essentiel leurs blasons antérieurs, les derniers cantons entrés dans l'alliance au XIX^e siècle se sont dotés d'emblèmes plutôt décevants, influencés par les modes de la Révolution et de la Médiation, sans référence historique sérieuse.

Dès la fin du Moyen-Age, et jusque vers 1700, il était d'usage, entre Etats confédérés, de s'offrir réciproquement des vitraux. C'est ainsi que se développa, au sein de nos cantons, une tradition du vitrail héraldique qui devint une spécialité suisse reconnue dans toute l'Europe¹. Cette coutume, remise en vigueur

en 1941 à l'occasion du 650^e anniversaire de la charte considérée comme acte fondateur de la Confédération, s'est maintenue depuis lors. Les œuvres, en général destinées à embellir un bâtiment public, sont remises lors de la commémoration d'un événement historique. Le cycle qui fut offert à Fribourg en 1981 aurait trouvé une place d'honneur dans la salle du Grand Conseil de l'Hôtel-de-Ville édifié au début du XVI^e siècle. Malencontreusement, comme les fenêtres du parlement étaient déjà garnies de vitraux dans le style historicisant typique de la fin du XIX^e (à nouveau en vogue de nos jours), ce cadeau a été relégué dans le bâtiment de l'université de Miséricorde et dispersé le long des grandes baies de *l'aula magna*.

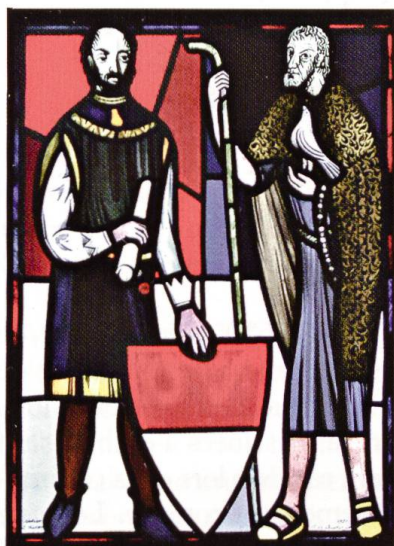
Lors des guerres de Bourgogne, Fribourg, qui avait rejoint le camp bernois, participa à la bataille de Morat (1476) et se retrouva du côté des vainqueurs. Libéré d'un quart de siècle de tutelle savoyarde et ayant obtenu l'immédiateté impériale, il sollicita son admission dans la Confédération. En 1481, l'accueil de ce nouveau membre n'allait pas de soi, car d'une part celui-ci était majoritairement francophone, le premier parmi les alémaniques, et son entrée mettrait en minorité les cantons ruraux des vallées, par rapport aux villes-États.

Les vitraux offerts par les demi-cantons d'Obwald et de Nidwald doivent se lire en juxtaposition. Ils représentent la Diète de Stans

¹ MOOSBRUGGER A.F.: Préface de 26 fois le vitrail suisse, Musée suisse du vitrail, Romont 1991.



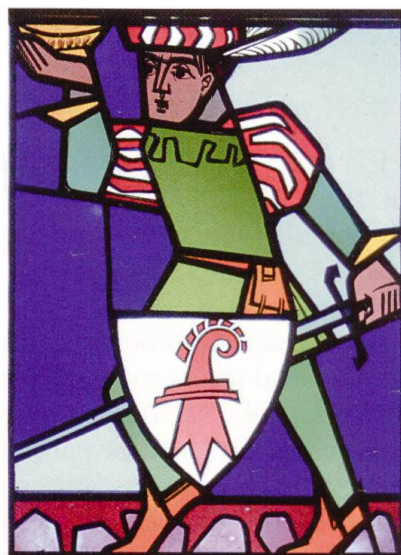
Obwald et Nidwald



Soleure



Saint-Gall



Bâle-Campagne

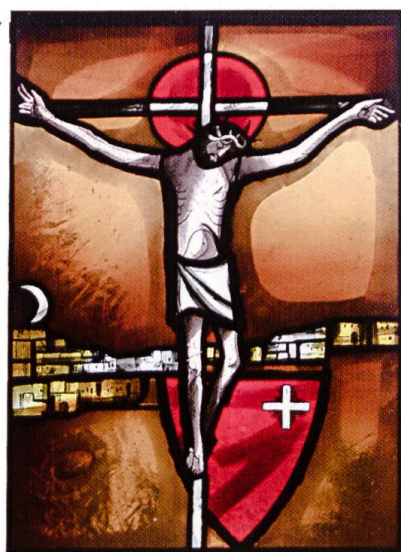
au moment où le curé Henri am Grund apporte le message de médiation de Nicolas de Flue. Les délégués des villes – Lucerne, Berne, Zurich et Zoug – se tiennent à gauche, et les représentants des vallées – Unterwald, Schwytz, Uri et Glaris – leur font face à droite, tandis qu'au centre les émissaires de Fribourg et de Soleure attendent la décision de l'assemblée. La clé qui figure dans chacun des écus est l'attribut de saint Pierre, patron de l'église de Stans, chef lieu de Nidwald; elle est aussi présente sur le sceau d'Obwald depuis le XIII^e siècle.

Le canton, soit la ville de **Soleure** a demandé son admission en même temps et au même titre que Fribourg. Sur son vitrail², l'écu est présenté par deux personnages dont le rôle

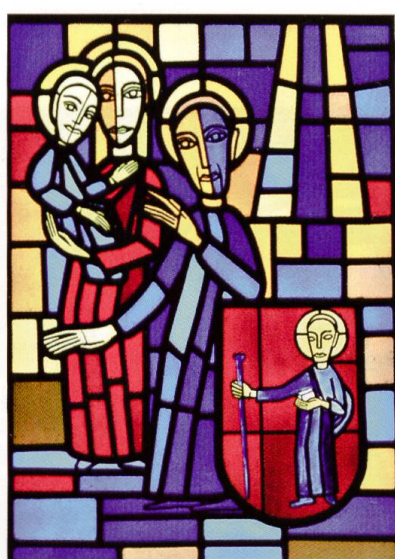
fut décisif pour l'admission du canton dans la Confédération, le chancelier de ville Jean de Stall en tenant et l'ermite Nicolas de Flue, avec son traditionnel chapelet et une colombe sur la main gauche, symbole moderne de la paix. Les armes, *coupé de gueules et d'argent*, sont connues depuis 1394.

Venu d'Irlande, *Gallus* ou saint Gall, qui fonda l'abbaye éponyme vers l'an 620, tient l'écu du canton de **Saint-Gall**, dans une surprenante diachronie, avec Karl Müller-Friedberg, considéré comme un pionnier du nouveau canton constitué en 1803, ayant été député à la *Consulta* par le Sénat helvétique et premier chef du gouvernement sous la Médiation. Les nouvelles armoiries sont *de sinople à un faisceau de lecteur en pal, composé de huit bâtons d'argent liés autour d'une hache du même par un ruban de l'émail du champ*. Cet emblème romain fut choisi par un régime dévoué au Premier Consul. Les huit bâtons du

² Peintre verrier: MARTIN HALTER, 1981. Information du Vitrocentre Romont (aimable communication de Rolf Hasler).



Schwytz



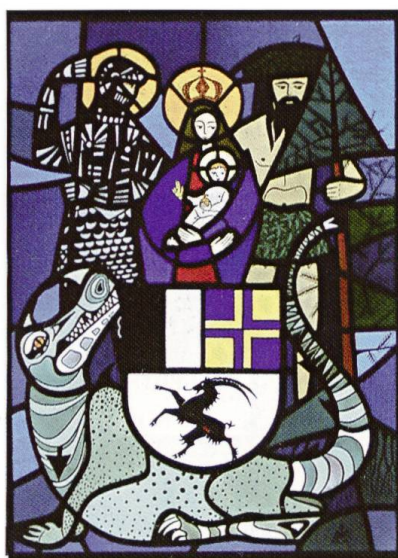
Glaris



Fribourg



Zoug



Grisons



Bâle

faisceau, symbole d'union et de souveraineté, représentent les huit districts du canton.

Le vitrail offert par **Bâle-Campagne** nous montre le patron de l'auberge du Soleil de Liestal, Henri Strübin, brandissant la coupe en argent – et non en or – qu'il rapporta comme preuve de sa participation à la bataille de Nancy, fatale à Charles le Téméraire (1477). Ce demi-canton s'est séparé de la ville de Bâle en 1833. Il adopta comme armoiries *d'argent à la crosse de Bâle de gueules contournée, le crosseron garni de 7 crochets* (traités ici comme des *tourteaux*), qui étaient celles de son chef-lieu, Liestal, dont on connaît les sceaux de 1407 et 1569.

Jusqu'au début du XVIII^e siècle, la bannière de **Schwytz** était simplement rouge. La croix d'argent adoptée officiellement en 1815 sur l'écu cantonal est une version stylisée du franc quartier aux armes du Christ – la crucifixion et les instruments de la Passion – octroyé par le

pape Jules II en 1512. L'œuvre contemporaine rappelle cette origine dans une ambiance dramatique. Malgré la quasi-homonymie (*Schweiz*), la croix fédérale suisse n'a aucun lien avec la croix schwytzoise.

Une autre figure vénérée dans la Suisse primitive est présente depuis 1277 dans les armoiries de **Glaris**, *de gueules au missionnaire Fridolin marchant vers la dextre, vêtu d'azur* (et non *de sable*, comme dans le blason officiel), *la tête nue de face nimbée d'or, tenant dans la dextre un bourdon d'azur et de la senestre un livre d'or*. Une tradition rapporte que ce religieux, venu d'Irlande, aurait prêché le christianisme aux Glaronnais au cours du VI^e siècle, mais son séjour dans le pays n'est pas attesté dans les sources et ne paraît pas vraisemblable. Sur des vitraux des XVI^e et XVII^e siècles déjà, le patron de la ville était curieusement représenté tenant l'écu dont il est en même temps la figure principale. La Vierge



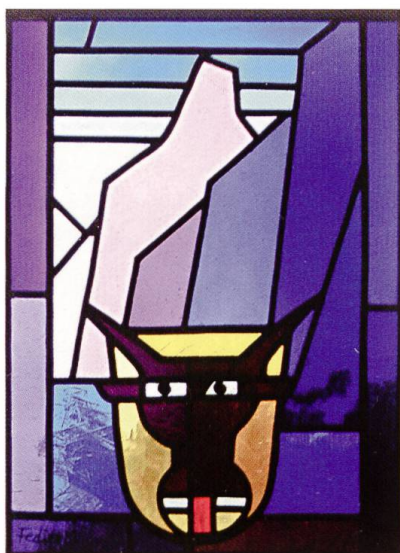
Appenzell Rhodes-Extérieures



Berne



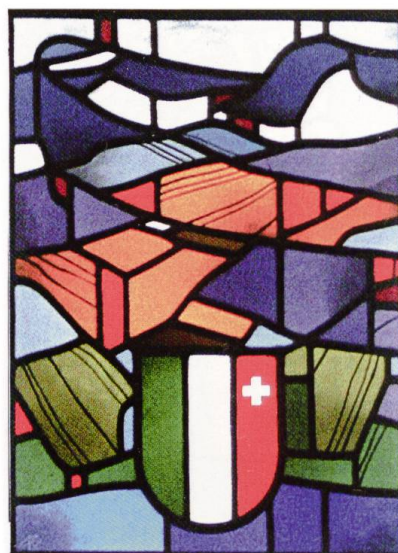
Genève



Uri



Vaud



Neuchâtel

Marie et l'Enfant étaient déjà présents dans les premiers sceaux connus de Glaris³.

Fribourg possède des armoiries très simples, *coupé de sable et d'argent*, reprises de la bannière militaire connue depuis 1410. Les tenants de l'écu sont les trois enfants qui, selon la légende, ont été mis au saloir par un méchant boucher, puis ont été ramenés miraculeusement à la vie par saint Nicolas, qui est le protecteur et le patron de la ville et de son église paroissiale fondée au milieu du XII^e siècle, élevée aujourd'hui au rang de cathédrale⁴. Rarement représenté en

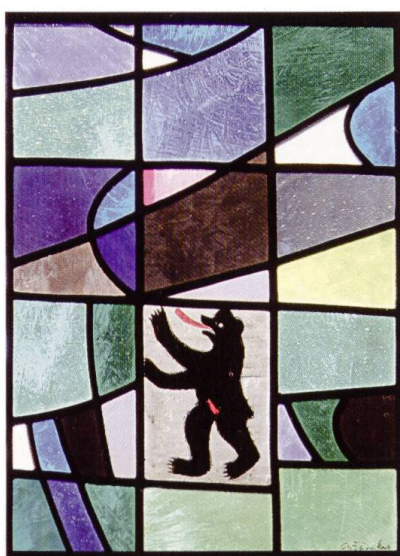
héraldique, il figure par contre sur de nombreuses pièces de monnaies.

Les armoiries de Zoug ont toujours été *d'argent à la fasce d'azur*. Elles reproduisent la bannière illustrée dans les chroniques de Tschachtlan et de Schilling. Le tenant, ou plutôt la figure protectrice occupant la plus grande partie du panneau, l'archange Michel terrassant le démon en forme de dragon et portant la balance servant à peser les âmes lors du Jugement Dernier, figure déjà au revers d'un taler de 1565.

Le canton des Grisons est issu en 1803 de l'ancienne République des III Ligues, une alliance très lâche conclue entre la Ligue grise – *parti de sable et d'argent* –, la Ligue de la Maison-Dieu – *d'argent au bouquetin de sable* –, et la Ligue des Dix-Juridictions – *écartelé d'azur et d'or, à la croix de l'un en l'autre*. Les tenants de l'écu sont,

³ MÜHLEMANN L.: *Armoiries et drapeaux de la Suisse*, Editions Bühler AG, CH-Lengnau 1991, p. 69 (communication de Rolf Hasler).

⁴ Signature en bas à droite : YOKI (ÉMILE ÆBISCHER), né à Romont en 1922, décédé à Givisiez en 2012, protagoniste du renouveau de l'art religieux et spécialiste du vitrail. Réalisation Michel Eltschinger.



Appenzell Rhodes-Intérieures



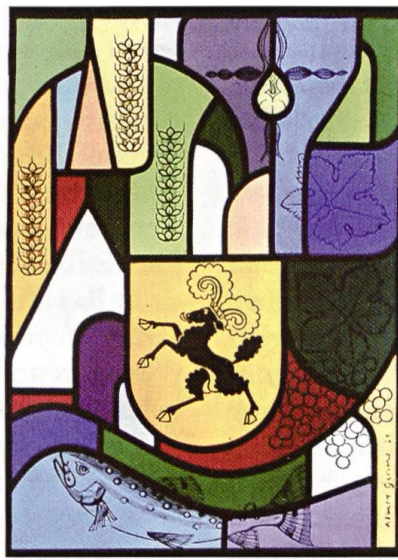
Jura



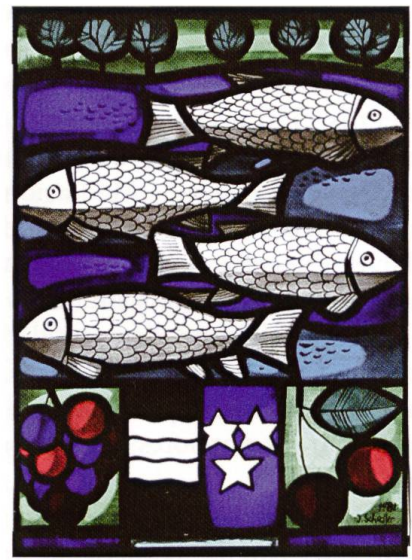
Valais



Tessin



Schaffhouse



Argovie

pour chacun des trois alliés, respectivement saint Georges terrassant le dragon, la Vierge Marie couronnée avec son Enfant et un sauvage brandissant un sapin arraché. Ces emblèmes sont connus dès le XVI^e siècle. La disposition actuelle date de 1932. La composition moderne reprenant intégralement tous les éléments héraldiques historiques est très réussie⁵.

Les animaux fabuleux sont rares dans l'héraldique suisse. Deux basiliques apparaissent déjà comme supports de l'écu de Bâle sur un vitrail de 1520, à l'hôtel de ville. Le prince-évêque arborait d'argent à la crosse de gueules ornée d'un ample *velum* stylisé; la ville adopta cette armoirie au XIV^e siècle mais avec une *crosse de sable*. Le basilic d'aujourd'hui, avec son bouquet de fleurs à la patte, reflète la malice et l'humour propres au fameux carnaval.

Plus sérieux, mais tout aussi folklorique, sous une accolade baroque typique de l'endroit, l'énorme chien bouvier appenzellois semble écraser de sa patte l'écu d'argent à l'ours levé de sable, armé, lampassé et viléné de gueules, des Rhodes extérieures, demi-canton, de confession réformée, issu en 1597 d'une partition du canton d'Appenzell. L'ours est l'attribut de saint Gall. Les armoiries d'origine ont été augmentées des initiales VR signifiant *Usser Rhoden*.

D'autres œuvres ont pour fond des paysages monumentaux, sans aucun personnage ni animal.

Sur le vitrail de Berne, le *Käfigturm* – la tour des prisons – relègue au second plan l'écu de gueules à une bande d'or chargée d'un ours passant de sable. Cette porte occidentale de la deuxième enceinte de la ville est accostée d'arcades qui

n'existent pas à cet emplacement, mais qui sont caractéristiques des anciennes rues du centre historique. Cette composition sur une trame rectangulaire évoque à la fois l'ordonnancement géométrique de la ville et le caractère rigoureux des Bernois⁶. D'après le chroniqueur Justinger, la bannière de la ville porta d'abord un ours passant sur champ d'argent. Depuis le début du XIV^e siècle, les Bernois coupèrent leur drapeau d'une bande d'or.

Très réussi, le vitrail de Genève développe un paysage où l'on peut reconnaître, fortement stylisés, le pont du Rhône, le marronnier de la Treille et la silhouette de la cathédrale Saint-Pierre se détachant sur une aube rougeoyante conforme à la devise de la ville: *Post tenebras lux*. Au premier plan, les armoiries connues depuis le milieu de XV^e siècle, définitivement fixées en 1918: *parti d'or à la demi-aigle éployée de sable mouvant de la partition, couronnée, becquée, languée et membrée de gueules, et de gueules à la clé d'or en pal, contournée*. La clé est empruntée au Chapitre épiscopal, c'est l'attribut de saint Pierre, patron de la cathédrale et la demi-aigle vient des armes de l'Empire.

Plus austère est l'entrée des gorges des Schöllenen dans le canton d'Uri. Les tons dégradés du bleu roi au mauve violacé mettent en perspective les sommets rangés en ordre de bataille⁷. L'écu, d'or à la rencontre de taureau de sable, lampassé de gueules et bouclé d'or, contrôle l'accès au col du Gothard. Ces armes parlantes sont connues depuis le début du XIII^e siècle.

⁶ Peintre verrier: MARTIN HALTER, 1981. Information du Vitrocentre Romont.

⁷ Signature en bas à gauche: FEDIER. FRANZ FEDIER, né à Erstfeld en 1922, est artiste peintre, lithographe, créateur de cartons de vitraux.

⁵ Monogramme en bas à droite: MG, non identifié.

La figuration du paysage devient plus abstraite dans les quatre vitraux qui suivent.

Le canton de **Vaud**, «Pays» sujet de Berne depuis 1536, acquiert son indépendance en 1798 comme République du Léman, puis comme canton suisse sous la Médiation. Sur un fond où deux taches bleues évoquent le lac Léman et le lac de Neuchâtel et où le vert fait penser aux collines du Gros de Vaud ainsi qu'aux forêts du Jorat et du Risoux, l'écu moderne, *coupé d'argent, chargé de la devise LIBERTÉ ET PATRIE, et de sinople*, est une adaptation en 1803 de l'emblème créé par les patriotes révolutionnaires cinq ans plus tôt.

De la même veine est le vitrail de **Neuchâtel**. Au bleu du lac succède le vert des prairies, l'ocre des vignobles et la blancheur des crêtes enneigées du Jura. Les armoiries adoptées en 1848, à l'issue de la révolution qui mit fin à la domination prussienne sont *tiercé en pal de sinople, d'argent et de gueules, une croix d'argent du second au canton senestre du chef*. Elles ont remplacé le très beau blason historique *d'or au pal de gueules chargé de trois chevrons d'argent*, hérité des comtes de Neuchâtel.

Sur une trame rectangulaire, des formes variant du bleu pastel au vert sombre devraient évoquer le paysage agreste des **Rhodes intérieures d'Appenzell**⁸. Dans l'une des cases figure *l'ours levé de sable, armé, lampassé et vilené de gueules*, de l'ancien souverain, l'abbaye de Saint-Gall.

Le canton du **Jura**, qui s'est détaché de celui de Berne en 1974, séparation ratifiée par le peuple suisse en 1979, a pour armoiries: *parti*

d'argent à la crosse épiscopale de gueules et de gueules à trois fasces d'argent. La crosse rappelle l'ancienne principauté épiscopale de Bâle dont le territoire jurassien faisait partie jusqu'en 1792 ; les fasces divisent l'espace en sept pour les sept districts du Jura historique, quoique le canton actuel n'en comporte que trois. Le ciel rouge, rappel du gueules de l'écu, fait penser à l'aube de l'histoire de la République et Canton indépendant.

Les décors des œuvres qui vont suivre ne font plus référence à l'histoire, mais s'inscrivent dans les traditions rurales.

L'artiste apprécié Albert Chavaz (Genève 1907 – Sion 1990), auteur de nombreux vitraux et peintures murales, pour des bâtiments civils et religieux, a signé le vitrail offert par le **Valais**, sa patrie d'adoption⁹. Un couple en costume traditionnel se tient devant un fond bleu-gris où les grappes de raisin ont été peintes au jaune d'argent et les feuilles de vigne gravées à l'acide. La mère porte un enfant et le père tient l'écu *parti d'argent et de gueules, à treize étoiles de l'un en l'autre*, symboles des treize districts du canton, ayant succédé aux sept étoiles de l'Ancien Régime après l'entrée dans la Confédération en 1815.

Le **Tessin** se présente à la saison de la récolte des châtaignes qui occupaient une grande place dans l'alimentation d'une nombreuse population. Après avoir été séchées, elles étaient bouillies et mangées entières ou moulues, leur farine étant utilisée pour confectionner du pain, des gâteaux, des fouaces et de la polenta. Le canton est une création de la Médiation, même

⁸ Signature en bas à droite : A[DALBERT]. FÄSSLER, né à Appenzell en 1933, décédé à Appenzell en 2010, peintre et peintre-verrier (communication de Rolf Hasler).

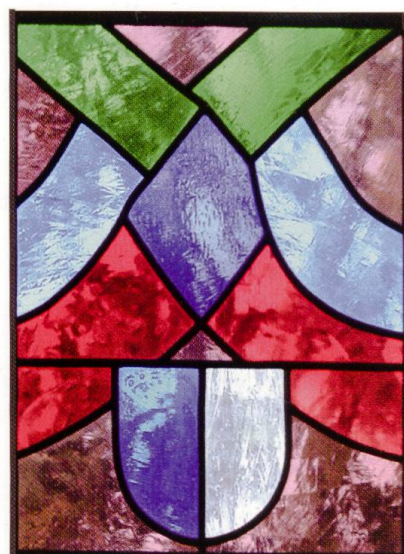
⁹ Signature en bas à droite, et à gauche celle du verrier, MICHEL ELTSCHINGER, qui nous a aimablement communiqué les données techniques.



Thurgovie



Zurich



Lucerne

si ses territoires sont appelés collectivement Tessin sous la République helvétique, dès 1798. Ses armoiries, *parti de gueules et d'azur*, créées *ex nihilo* au défi des bonnes pratiques héraldiques, datent de 1803.

Le décor du vitrail offert par Schaffhouse représente la production des céréales, notamment dans la région du Klettgau, la culture de la vigne et la pêche dans le Rhin¹⁰. Un sabot de Vénus rappelle les travaux des naturalistes du XIX^e siècle qui fondèrent un musée en 1843 déjà. La ville de Schaffhouse possède des armes parlantes, représentant un bélier s'élançant d'une tour. C'est une allusion au nom de la localité tel que l'interprétait, au XII^e siècle déjà, un abbé du monastère de Tous-les-Saints (devenu le musée d'*Allerheiligen*), qui s'intitulait *abbas Ovidomensis*. C'est à partir de 1831 que le bélier figure officiellement dans les armoiries cantonales.

Les armoiries de l'Argovie sont surmontées par quatre poissons venus des nombreux cours d'eau qui parcourent et délimitent ce canton, lequel doit son nom au principal d'entre eux, l'Aar¹¹. Les rivières sont également présentes dans la partie dextre des armoiries créées en 1803: *parti de sable à une triple fasce ondulée d'argent et d'azur à trois étoiles d'argent*. Les étoiles représenteraient les cantons d'Argovie, de Baden et du Fricktal de la République helvétique.

Le même artiste a choisi, dans les immenses vergers de la Thurgovie, un pommier revêtu des différents atours qu'il arbore au cours des quatre saisons. Les armoiries, accompagnées ici d'un soleil rougeoyant et d'une lune décroissante, sont issues d'une altération de celles des comtes de Kibourg, qui furent les souverains de ce «pays» (*Gau*) entre 1094 et 1264. Dans la mouvance révolutionnaire, le champ de gueules fut remplacé par un tranché d'argent et de sinople, deux couleurs alors à la mode, les lions conservant l'ancien émail d'or. L'enquerre du lion d'or sur champ d'argent a obstinément résisté aux objections des héraldistes.

Enfin, deux cantons ont renoncé à toute évocation de l'histoire, de la tradition ou du paysage.

Les armoiries de Zurich, *tranché d'argent et d'azur*, qui apparaissent en 1798, sont tirées de la bannière de la ville aux mêmes couleurs arborée

depuis le début du XIV^e siècle. Un quadrillage où le bleu prédomine est traversé en diagonale par de larges plombs passant par le trait de partition de l'écu¹².

Les armoiries de la ville et canton de Lucerne, *parti d'azur et d'argent*, apparaissent dès l'époque de la bataille de Sempach (1386)¹³.

Ce cycle de vitraux donne un bon état des lieux de l'art du vitrail d'armoiries en Suisse à la fin du XX^e siècle. On constate qu'une certaine tradition se maintient et que diverses tentatives de renouveler le genre voient le jour. Les artistes contemporains, peu enclins à accepter d'autres règles que celles qu'ils veulent bien se donner eux-mêmes, ont du mal à se soumettre à la double contrainte de la technique du pan de verre et des canons héraldiques.

Dix ans plus tard, à l'occasion du 700^e anniversaire du pacte fondateur, un autre concours sera lancé sur la base d'un concept beaucoup plus libre: «Les vitraux devront exprimer librement leur canton de provenance (et la Suisse) d'une façon créative et contemporaine, tout en garantissant une qualité artistique. Toutefois chaque artiste veillera à privilégier les coloris présents dans la bannière de son canton¹⁴.» Donc, il n'est plus question d'armoiries, et même la référence aux couleurs est facultative. *Sic transit gloria Helvetica artis heraldicae*.

Adresse de l'auteur: Pierre Zwick
Boulevard de Pérolles 3
C.P. 114
CH-1705 Fribourg

¹⁰ Signature en bas à droite: ALBERT GERSTER, avec le millésime 81. Né à Winterthour en 1929, cet artiste fut maître de dessin et œuvra dans la décoration de bâtiments.

¹¹ Signature en bas à droite: J[ACQUES]. SCHEDLER, sous le millésime 1981. Né à Bürglen (TG) en 1927, décédé à Frauenfeld en 1989, cet artiste fut peintre et dessinateur.

¹² Monogramme en bas à droite: HA (non identifié), au-dessus du millésime 81.

¹³ Signature illisible en bas à droite.

¹⁴ 26 fois le vitrail suisse (voir note 1).